

CONSTRUISONS L'AVENIR



PORTIF

NOUVEAU  
**CENTRE  
SPORTIF  
STEINFORT**

[www.steinfort.lu/urbanisme/projets-communaux](http://www.steinfort.lu/urbanisme/projets-communaux)

# FICHE TECHNIQUE

## Surface utilisable:

Piscine: 3 770,31 m<sup>2</sup>

Hall gymnastique: 2 713,53 m<sup>2</sup>

Hall omnisports: 4 049,11 m<sup>2</sup>

Parking: 3 344,25 m<sup>2</sup>

## Devis estimatif: 45 300 000 €

dont 24 700 000 € pour la phase 1

et 20 600 000 € pour la phase 2.

## Durée de construction:

Avant-projet: novembre 2019

Approbation du Conseil Communal: 16 juin 2020

Début des travaux: janvier 2021

Fin des travaux: décembre 2025

Démolition du Centre Roudemer: janvier 2021 - avril 2021

Phase 1: mai 2021 - août 2023

Phase 2: septembre 2023 - décembre 2025

## Maître d'ouvrage: Commune de Steinfort

Architecte: Cubus

Ingénieur génie civil: Au Carré

Ingénieur technique: Cubic, Enerventis

Le nouveau Centre sportif formera un complexe moderne à proximité immédiate des infrastructures scolaires existantes, disposant d'une bonne accessibilité piétonnière aussi bien pour les enfants que pour les habitants de Steinfort et des localités avoisinantes.

## Investition in die Zukunft: Moderne Sportinfrastrukturen für Steinfort

Liebe Mitbürgerinnen und Mitbürger,

Die aktuelle Sporthalle mit Schwimmbad wurde im Jahre 1975 fertiggestellt und hat die letzten Jahrzehnte sowohl lokalen wie regionalen Vereinen und Schulklassen treue Dienste erwiesen. Seit geraumer Zeit ist jedoch klar, dass gerade im Hinblick auf die steigende Einwohnerzahl der Gemeinde der veraltete Sportkomplex weder den Bedürfnissen der Schule noch der Entwicklung der Steinforter Sportvereine gerecht wird. Ein Neubau ist also unumgänglich.

Bei der Suche nach dem geeigneten Standort für die neuen Infrastrukturen war für uns die Nähe zur bestehenden „Maison Relais“ sowie der Schule ausschlaggebend. Aus diesem Grund wurde das Gelände des Parking Roudemer zurückbehalten. Außerdem ermöglicht dieser Standort die bereits vor Jahren errichtete Kogenerationsanlage zum Heizen der Gebäude zu nutzen.

Gebaut werden soll die neue Sportstätte in zwei Phasen. In einer ersten Phase muss das Kulturzentrum „Centre Roudemer“ im Januar 2021 weichen damit dort und auf dem bestehenden Parkplatz das neue Schwimmbad mitsamt einer Turnhalle errichtet werden kann. Wenn die erste Phase fertiggestellt ist, ziehen die Sportvereine vorübergehend mit ihren Aktivitäten in diese Turnhalle um, bis dann, in der zweiten Phase des Baus, die neue große Sporthalle im Jahr 2025 fertiggestellt wird. Die große Sporthalle wird für den Schulsport unterteilbar sein und einen Raum für den Airtramp erhalten. Außerdem wird in der großen Halle eine Kletterwand sowie Tribünen für 380 Zuschauer vorgesehen. Ein Fitnessraum und kleine Versammlungsräume für die Vereine dürfen natürlich nicht fehlen. Für Nutzer und Besucher der Sporthallen und des Schwimmbads werden 108 Parkplätze zur Verfügung stehen.

Nach der Fertigstellung der großen Turnhalle wird die in der ersten Bauphase fertiggestellte kleinere Turnhalle unter anderem den Turn- sowie Kampfsportvereinen zur Verfügung gestellt.

Bei der Planung des gesamten Sportkomplexes war es uns wichtig dieses Projekt gemeinsam mit allen Akteuren anzugehen und alle Bedürfnisse weitestgehend mit einfließen zu lassen. Dieser Bau soll den Vereinen ermöglichen in den nächsten Jahrzehnten ihrer wichtigen gesellschaftlichen Aufgabe gerecht zu werden.

Beim Bau wird zudem aus energetischen Gesichtspunkten, den neuesten Energiestandards Rechnung getragen. Hinzu kommt, dass eine Fotovoltaikanlage in Zusammenarbeit mit der „Regional Energie Cooperative – Leader Létzebuerg West“ auf dem Dach installiert werden soll. Aus nachhaltiger Sicht sei angemerkt, dass für dieses Bauvorhaben keine Grünflächen bebaut werden.

Da das Kulturzentrum „Centre Roudemer“ weichen muss, haben wir mit dem provisorischen „Centre Culturel An de Keeseminnen“ Abhilfe geschaffen bevor die Planung und der Bau einer neuen Konzert- und Veranstaltungshalle abgeschlossen sind.

Bezüglich des finanziellen Engagements der Gemeinde, geht es bei diesem Projekt darum mit einem nachhaltig ausgerichteten und zukunftsweisenden Sportkomplex die Gemeinde über die nächsten Jahrzehnte hinweg abzusichern.

Wir freuen uns jetzt schon gemeinsam mit Ihnen die neuen Sportinfrastrukturen einzuweihen.

**Ihr Schöffenrat**

## **Investissement dans l'avenir : Des infrastructures sportives modernes pour Steinfort**

Chers concitoyens, chères concitoyennes,

L'actuel centre sportif avec piscine a vu le jour en 1975 et a servi fidèlement les clubs locaux et régionaux ainsi que les classes scolaires au cours des dernières décennies. Cependant, il est clair depuis un certain temps, compte tenu notamment de la croissance démographique de la commune, que le complexe sportif devient obsolète et ne répond plus aux besoins de l'école ni des clubs sportifs. La construction d'un nouveau bâtiment est donc inévitable.

Un facteur décisif dans notre recherche d'un emplacement approprié pour les nouvelles infrastructures a été la proximité avec la Maison Relais et l'école. Pour cette raison, le site du parking Roudemer a été retenu. Cet emplacement permet également d'utiliser la centrale de cogénération existante pour le chauffage.

Les nouvelles installations sportives seront construites en deux phases. Dans une première phase, le centre culturel «Centre Roudemer» devra être démolé en janvier 2021. La nouvelle piscine et un gymnase y seront alors construits ainsi que sur le parking existant. Lorsque la première phase sera achevée, les clubs sportifs emménageront temporairement pour leurs activités dans ce gymnase jusqu'à l'achèvement des travaux de construction d'une grande salle de sport, lors de la deuxième phase de construction prévue pour 2025. Le grand gymnase sera divisible et disposera d'une salle pour l'aérotampoline. En outre, la grande salle sera dotée d'un mur d'escalade et pourra accueillir 380 spectateurs. Une salle de fitness et de petites salles de réunion pour les clubs sont également prévues. 108 places de parking seront disponibles pour les utilisateurs et les visiteurs des salles de sport et de la piscine.

Après la réalisation du grand hall sportif, le petit gymnase construit lors de la première phase sera mis à la disposition entre autres des clubs de gymnastique et d'art martial.

Durant la planification de l'ensemble du complexe sportif, il nous tenait à cœur d'aborder ce projet avec toutes les parties prenantes et d'intégrer tous les besoins dans la mesure du possible. Cette construction doit permettre aux clubs de remplir leur importante mission sociétale pour les prochaines décennies.

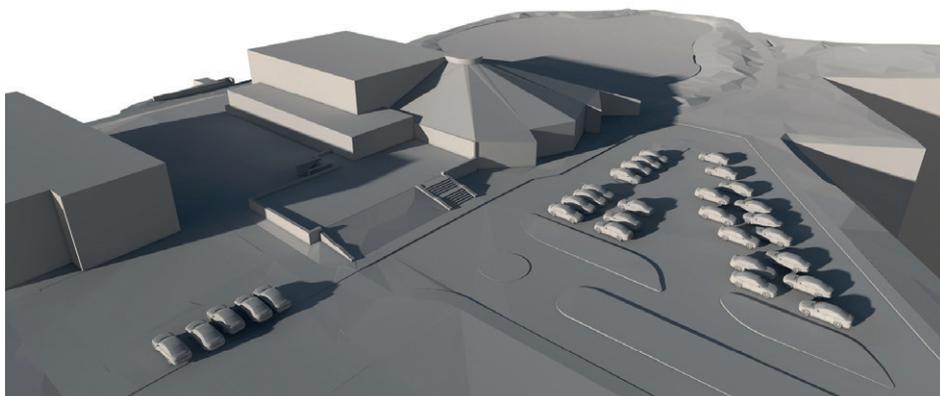
D'un point de vue énergétique, les normes les plus récentes ont été prises en compte lors de la planification. Un système photovoltaïque sera installé sur le toit, en coopération avec la «Coopérative énergétique régionale - Leader Lëtzebuerg West». Il convient également de noter qu'aucun espace vert supplémentaire ne sera détruit pour ce projet de construction.

Comme le centre culturel «Centre Roudemer» doit céder la place au complexe sportif, le centre culturel provisoire «An de Keeseminnen», permettra de combler le vide jusqu'à l'achèvement des travaux de planification et de construction d'une nouvelle salle de concerts et d'événements.

En ce qui concerne l'engagement financier, l'objectif de ce projet est d'assurer à la commune pour les décennies à venir un complexe sportif durable et tourné vers l'avenir.

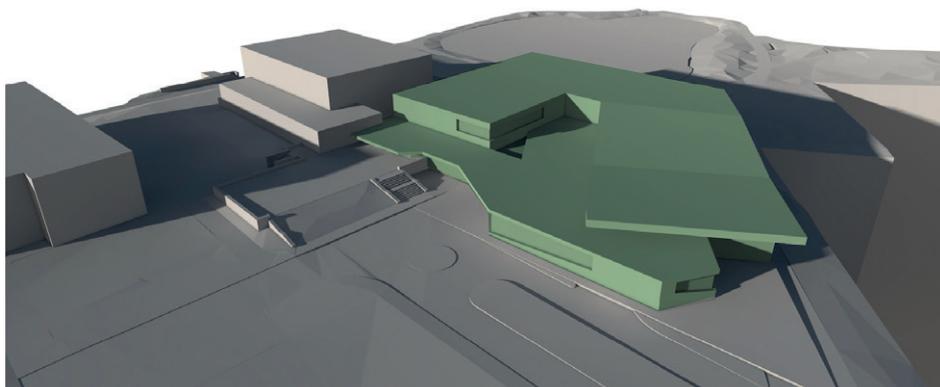
Nous nous réjouissons d'ores et déjà de pouvoir inaugurer cette nouvelle infrastructure sportive avec vous.

**Votre Collège des Bourgmestre et échevins**



## PHASE 1

La démolition du Centre Culturel «Roudemer» et l'utilisation de la surface du parking à ciel ouvert permettent d'implanter dans une première phase les bâtiments de la piscine et d'un hall gymnastique<sup>(2)</sup> (multifonctionnel au départ).



## Parking

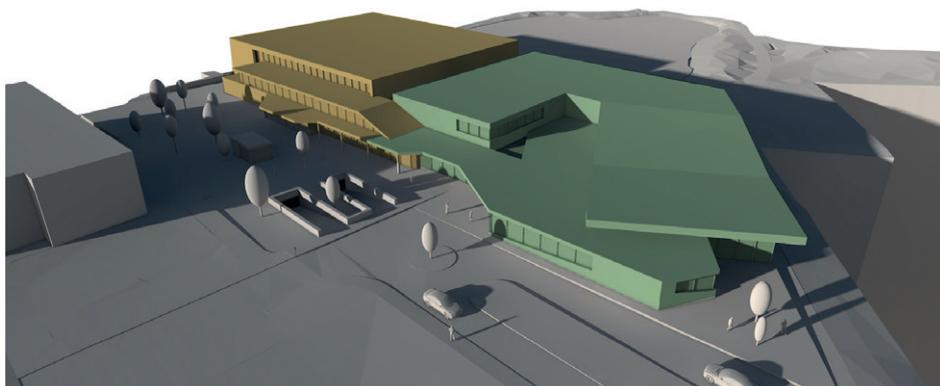
Le nouveau Centre Sportif disposera de 108 places de stationnements, dont 6 places pour personnes à mobilité réduite et 4 places équipées de bornes à chargement électrique.

Le réaménagement de l'entrée au site permettra un accès aisé aux bus scolaires locaux ainsi qu'aux bus des communes avoisinantes qui utiliseront la piscine scolaire en semaine.

## PHASE 2

Dès la mise en service de ces nouvelles fonctions les bâtiments de piscine et hall existants pourront être débranchés et démolis.

A la place de ces bâtiments, un parking souterrain sera aménagé en dessous du nouveau hall omnisports<sup>(3)</sup>.





## VUE DE LA FACADE AVANT





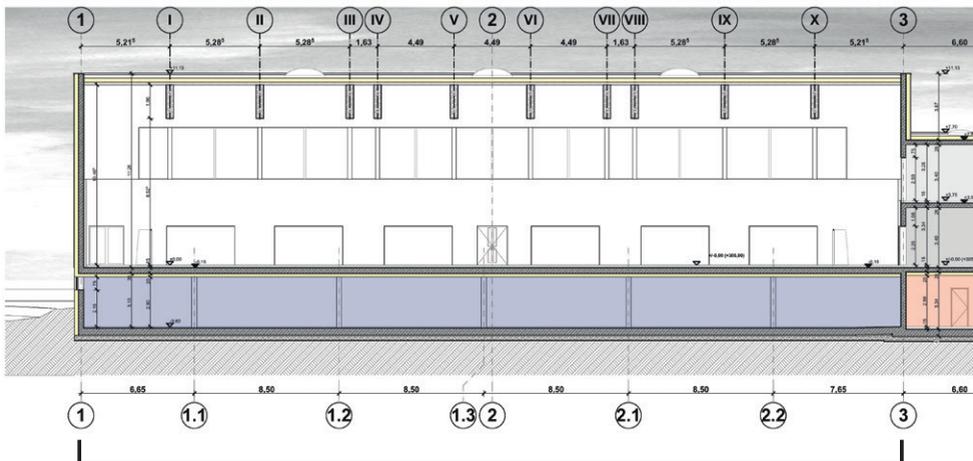
## (1) Piscine

- grand bassin 25x12,5 m\*
- bassin 10x12,5 m\*
- espace sanitaires et douches
- cabines individuelles
- six vestiaires communs
- locaux d'infirmierie
- hall d'accueil

\* Les deux bassins en acier inoxydable seront équipés de plateformes flottantes permettant de régler la profondeur de l'eau.

## (2) Hall Gymnastique

- hall gymnastique
- vestiaires
- locaux sanitaires
- espace de stockage
- locaux techniques



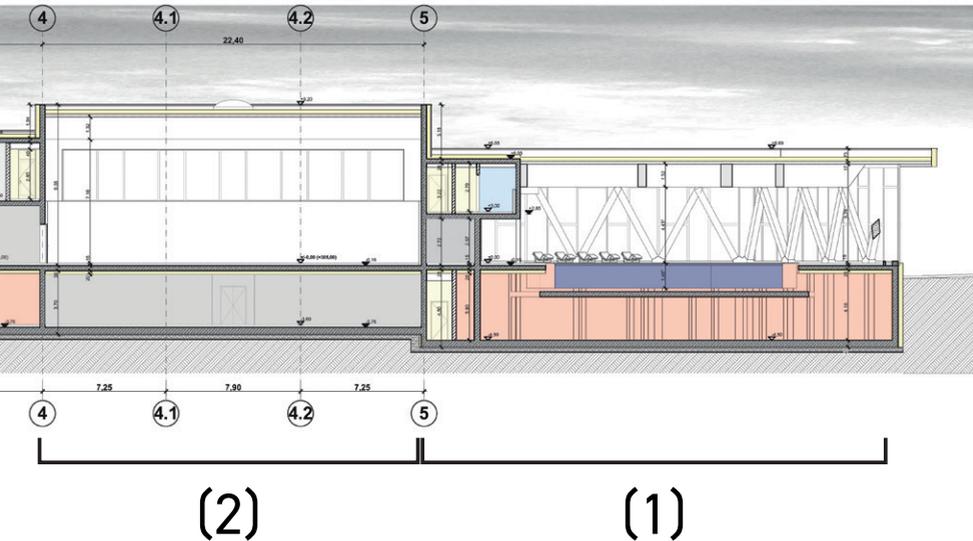
## (3)

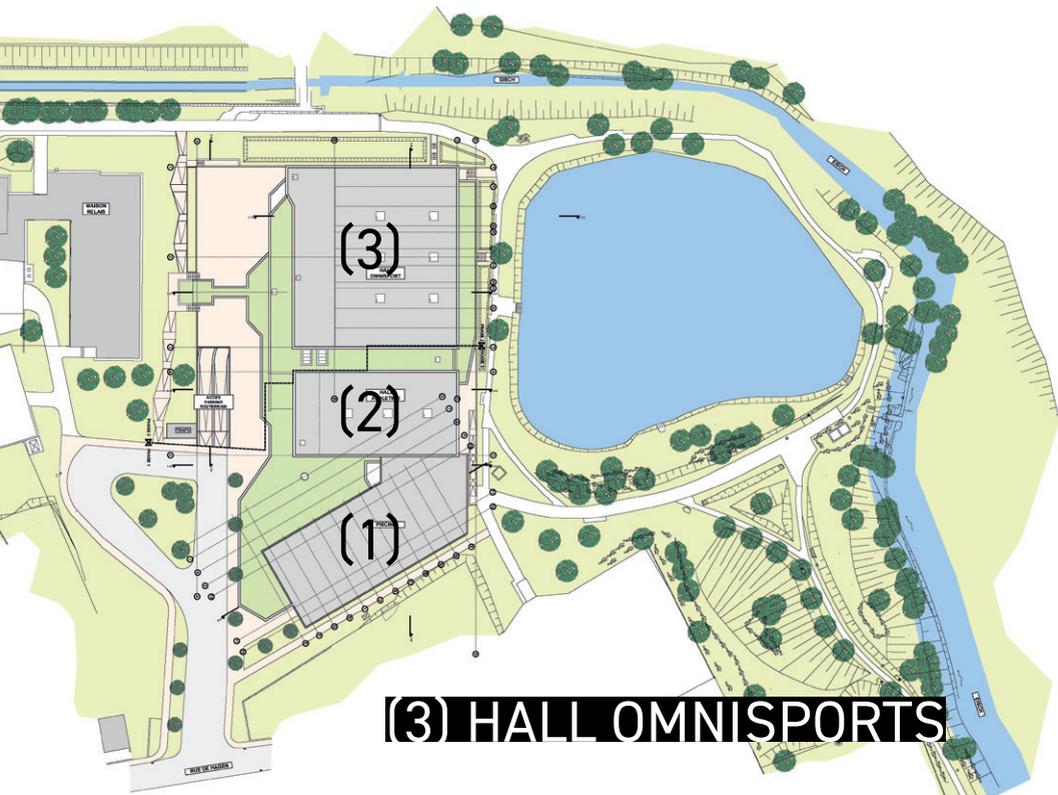
# VUE DU LAC



## (3) Hall Omnisports

- hall principal divisible en trois terrains, équipé d'un grand nombre d'appareillages sportifs
- local aménagé avec un matelas gonflable type airtramp
- mur d'escalade
- vestiaires
- locaux sanitaires
- locaux de stockage
- tribunes rétractables
- grande salle de réunion
- local buvette

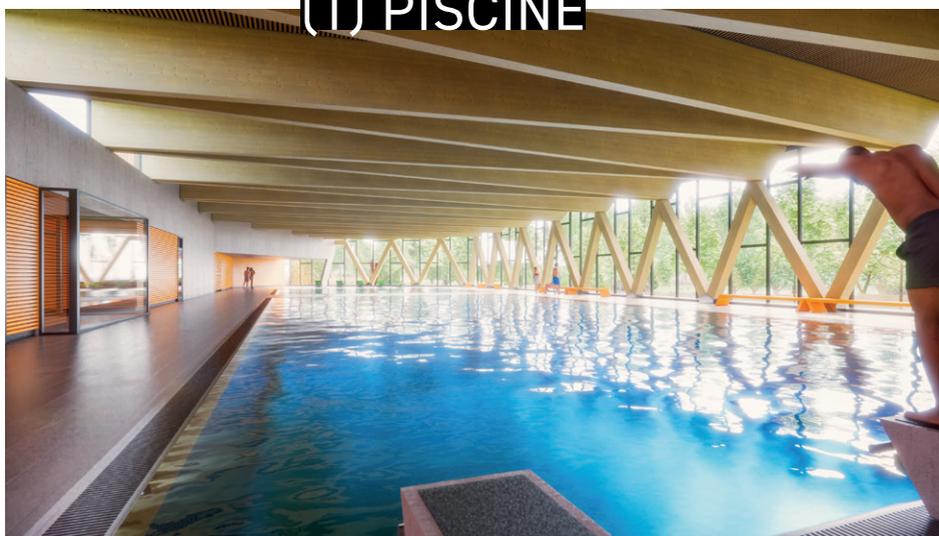




**(3) HALL OMNISPORTS**

**(2) HALL GYMNASTIQUE**

**(1) PISCINE**



## VUE DU LAC



## (2) HALL GYMNASTIQUE



## (3) HALL OMNISPORTS





#### IMPRESSUM

© Administration communale de Steinfort  
B.P. 42 • L-8401 Steinfort

Tirage: 2.500 exemplaires  
Coordination: Administration communale de Steinfort  
Conception et réalisation de la brochure:  
Service PR de la Commune de Steinfort  
Imprimerie: Heintz Pétange  
Papier: Balance Silk 100% recyclé



Commune de Steinfort  
[www.steinfort.lu](http://www.steinfort.lu)

